**Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?**

Cette activité s’inscrit dans la classe de terminale, plus précisément dans le chapitre « Quelle politique économique dans le cadre européen ». Il s’agira s’agit de traiter les items « Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture » et « Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques) ».

**Objectifs :**

- Définir la politique monétaire et la politique budgétaire

- Comprendre ce que signifie : « conjoncture »

- Connaître les instruments de ces deux politiques : rôle du taux d’intérêt, du taux directeur, de la masse monétaire du crédit et du budget de l’Etat (recettes et dépenses publiques)

- Comprendre les effets des politiques conjoncturelles

**Questions clés auxquelles devront savoir répondre les élèves à l’issue de cette activité qui devraient leur permettre de réviser le cours et de s’assurer de sa compréhension :**

Quelles sont les deux politiques conjoncturelles ?

Quel est l’objectif d’une politique conjoncturelle ?

Quel est l’instrument privilégié de la politique budgétaire / monétaire ?

Quels sont les effets attendus d’une politique budgétaire / monétaire ?

Quels sont les risques (effets pervers) possibles de ces politiques ?

Qu’est-ce que le taux d’intérêt, taux directeur ?

Quelle différence y-a-t-il entre le taux d’intérêt et le taux directeur ?

Qu’est-ce qui différencie une politique budgétaire de relance et de rigueur ?

Qu’est-ce qui différencie une politique monétaire de relance et de rigueur ?

Quels sont les acteurs de la politique monétaire ?

Quels sont les acteurs de la politique budgétaire ?

**Objectif n°1 : Comprendre comment la politique monétaire et la politique budgétaire agissent sur la conjoncture**

*L’exercice qui suit est proposé en considérant que les politiques conjoncturelles et leurs effets ont été abordés en classe de 1ère. Il s’agit donc ici de faire un rappel.*

**Exercice n°1 : Complétez le tableau suivant à l’aide des propositions ci-dessous :**

1- ↓ des prélèvements obligatoires

2- Creusement du déficit public et ↑ de la dette publique

3- ↗ de la demande globale

4- ↗ trop rapide de la demande globale et risque d’inflation

5- Croissance faible + chômage ↗

6- ↓ des dépenses publiques

7- ↗ des prélèvements obligatoires

8- Déficit public ↗ + dettes publiques ↗

9- ↓ déficit public et de la dette publique

10- Ralentissement de la demande globale

11- ↓ chômage et ↗ croissance

12- ↗ des dépenses publiques

13- Besoin de financement des services publics

14- Ralentissement de l’inflation

15- ↗ chômage et ↓ croissance économique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Politique relance** | **Politique rigueur** |
| **Arguments de mise en œuvre**  |  |  |
| **Mesures / Instruments** |  |  |
| **Avantages**  |  |  |
| **Inconvénients**  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Politique relance** | **Politique rigueur** |
| **Arguments de mise en œuvre**  | 5 / 13 | 2/ 8/9 |
| **Mesures / Instruments** | 12 / 1 | 6 / 7 |
| **Avantages**  | 3 / 11 | 14 / 9 |
| **Inconvénients**  | 2/ 4 / 8/12 | 5/ 10 / 15 |

**Exercice n°2 :** Réalisez un schéma logique qui mette en évidence **les instruments** de la politique conjoncturelle que vous étudiez, **ses objectifs** et les éventuelles **limites**.

*La classe est divisée en 4 groupes : chaque groupe travaille sur un type de politique conjoncturelle (politique monétaire :doc 1- politique budgétaire : doc 2).*

**DOCUMENT 1 : Qu’est-ce que la politique monétaire ?** **(du début à 1 min 58)**

<https://www.youtube.com/watch?v=11e-6CbYOl8>



**DOCUMENT 2 : Comment la politique budgétaire peut-elle stabiliser la croissance ?**

La politique budgétaire […] consiste à utiliser le budget de l’État pour agir sur la conjoncture. […].

La politique budgétaire […] peut être utilisée dans deux situations opposées. En période de ralentissement de la croissance ou de crise, elle va servir à soutenir l’activité économique. On parle de politique de relance budgétaire. Au contraire, dans les phases de forte croissance, pendant lesquelles la surchauffe de l’activité économique peut provoquer de l’inflation (hausse des prix) ou des déficits extérieurs importants (déséquilibre des échanges avec le reste du monde), elle permet de freiner l’activité en réduisant la demande des agents économiques. On parle de politique de rigueur budgétaire […].

Lorsque la conjoncture économique se dégrade fortement ou en cas de crise, les pouvoirs publics peuvent décider d’intervenir directement et de mettre en œuvre des mesures spécifiques en termes de dépenses, d’impôts ou de transferts sociaux afin d’influer volontairement sur la conjoncture. Les pouvoirs publics prévoient un montant de dépenses publiques supérieur aux ressources prélevées sur les agents économiques. L’État peut augmenter certaines dépenses publiques comme la rémunération des fonctionnaires, les aides aux entreprises, les dépenses d’investissement dans des infrastructures, etc. ou diminuer certaines recettes (réduction de l’impôt sur le revenu pour les ménages, remises d’impôts pour les entreprises, etc.). Le déficit budgétaire permet ainsi de stimuler l’activité économique à court terme en favorisant une augmentation de la demande des agents économiques qui disposent de davantage de ressources monétaires pour la consommation ou l’investissement.

 […] Une autre limite de la politique budgétaire qui est liée au financement du déficit budgétaire concerne l’augmentation de la dette publique. Une dette importante implique en effet le versement d’intérêts considérables. Cette dépense due à la charge des intérêts aggrave le déficit, ce qui conduit à un nouvel endettement public et peut entraîner une hausse des taux d’intérêt. C’est ce que l’on appelle le cercle vicieux de la dette.

*Qu’est-ce qu’une politique budgétaire ? Viepublique.fr, 12 septembre 2019*

**Politique monétaire de rigueur**

**Politique monétaire de relance**

La Banque centrale ↑ taux d’intérêt directeur

La Banque centrale ↓ taux d’intérêt directeur

Les banques de 2nd rang ↑ les taux d’intérêt

Les banques de 2nd rang ↓ les taux d’intérêt

↓ crédits

↑ crédits

↓ investissement et ↓ consommation

↑ investissement et ↑ consommation

↓ production

Risque d’inflation

↓ demande globale

↑ demande globale

↑ production

↓ emploi

↓ prix / désinflation

↑ emploi

↑ chômage et ↓ croissance économique

↑ croissance économique

**Politique budgétaire de rigueur**

**Politique budgétaire de relance**

↓ prix

↓ des dépenses publiques et/ou ↑ recettes publiques

↑ déficit public

↑ des dépenses publiques et/ou ↓ recettes publiques

↓ demande globale

↑ impôts sur le revenu, ↓ investissement public, etc.

↑ dette publique

↑ rémunération des fonctionnaires, ↓ charges sociales, ↓impôts sur le revenu…

↓ déficit public et de la dette publique

↓ production

↑ consommation + ↑ investissement

Risque d’inflation

↑ chômage

↑ demande globale

↑ production

↑ emploi

↑ croissance économique

**Synthèse :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Politique budgétaire** | **Politique monétaire** |
| **Relance** | **Rigueur** | **Relance** | **Rigueur** |
| **Quel est l’objectif ?** |  |  |  |  |
| **Qui la met en œuvre ?**  |  |  |  |  |
| **Quel est l’instrument utilisé ?** |  |  |  |  |
| **Quelle(s) en est(sont) les limites ?** |  |  |  |  |

**Synthèse :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Politique budgétaire** | **Politique monétaire** |
| **Relance** | **Rigueur** | **Relance** | **Rigueur** |
| **Quel est l’objectif ?** | ↑ croissance éco + ↓ chômage | ↓ déficit public et ↓ dette publique | ↑ croissance éco + ↓ chômage | ↓ inflation |
| **Qui la met en œuvre ?**  | Etat | Banque centrale |
| **Quel est l’instrument utilisé ?** | Budget de l’Etat : recettes et dépenses publiques | Taux d’intérêt directeur (masse monétaire) |
| **Quelle(s) en est(sont) les limites ?** | ↑ déficit et dette publics | ↑ chômage et ↓ croissance éco | Inflation ↑ + (bulle spéculative) | ↑ chômage et ↓ croissance éco |

**Objectif n°2 : Savoir que la politique monétaire dans la zone euro, conduite de façon indépendante par la Banque centrale européenne, est unique alors que la politique budgétaire est du ressort de chaque pays membre mais contrainte par les traités européens ; comprendre les difficultés soulevées par cette situation (défaut de coordination, chocs asymétriques)**

**DOCUMENT 1 : Réforme des règles budgétaires européennes, la Commission propose davantage de souplesse**

Depuis mars 2020, les Européens ne sont plus soumis à aucune règle budgétaire : la pandémie de Covid-19 puis la guerre en Ukraine, qui ont vu s’envoler les dépenses des Vingt-Sept pour aider les citoyens et les entreprises à faire face, les ont amenés à suspendre le pacte de stabilité et de croissance, qui encadre leurs finances publiques depuis 1997. Trois ans après s’être libérés de ce texte en vertu duquel le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB), quand la dette doit rester contenue à moins de 60 % de la richesse nationale, ils veulent préparer la suite.

Mercredi 26 avril, la Commission a mis sur la table sa proposition de réforme du pacte de stabilité qui, en l’assouplissant, en reconfigure largement la philosophie. Il faut dire que son bilan ne peut être jugé satisfaisant. D’une grande complexité, assorti de sanctions très lourdes et donc peu crédibles, porteur d’objectifs irréalistes, il n’a pas assuré aux Vingt-Sept un niveau de dette soutenable. Il a, par ailleurs, contribué, après la crise financière de 2008, à brider les investissements et la croissance sur le Vieux Continent, lui faisant prendre un retard considérable par rapport à la Chine ou aux Etats-Unis.

[…] De plus la double transition climatique et numérique nécessite des investissements massifs, sans quoi l’Europe sera définitivement reléguée en deuxième catégorie sur la scène mondiale. […] Les Européens […] souhaiteraient parvenir à un accord fin 2023. En 2024, les règles existantes seraient aménagées […].

Certes les règles totémiques des 3 % et 60 %, inscrites dans les traités, ne disparaîtront pas. […] L’objectif est « d’assurer une réduction plus graduelle, mais aussi plus régulière des niveaux de dette, tout en accélérant la croissance », résume Paolo Gentiloni. Les pays dont la dette dépasse 60 % du PIB pourront demander un délai supplémentaire – jusqu’à trois ans en plus des quatre ans – […] La France, elle, fait partie des cumulards, avec un déficit et une dette publique respectivement de 4,7 % et 111,6 % de son PIB.

[*Virginie Malingre*](https://www.lemonde.fr/signataires/virginie-malingre/)*, Le Monde, 26 avril 2023*

1- Quelles sont les deux contraintes budgétaires qui pèsent sur les pays de la zone euro ?

2- Quelle est la politique conjoncturelle qui sera impactée par ces contraintes ?

3- Quels sont les effets de ces contraintes sur la politique conjoncturelle ?

1- Le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB) et la dette doit être inférieure à 60 % de la richesse nationale.

2- Les Etats déjà fortement endettés ne peuvent plus mettre en œuvre une politique budgétaire de relance qui nécessite d’augmenter les dépenses publiques, au risque de creuser encore le déficit et la dette publics.

3- Les gouvernements des pays de la zone euro sont donc contraints à des politiques budgétaires de rigueur.

**DOCUMENT 2 : La politique monétaire européenne unique**

Dans les pays de l’Eurosystème1, l’adoption de l’euro a conduit à mettre en place une politique monétaire commune qui se caractérise par :

* Un objectif principal : le maintien de la stabilité des prix ;
* Une autorité monétaire unique : la Banque centrale européenne (BCE)
* Une politique de taux d’intérêt ;
* Un refinancement des banques par les banques centrales [...].

*Définition de la politique monétaire,* [*www.banque-france.fr*](http://www.banque-france.fr)*, 19 mars 2019*

1 Eurosystème : BCE et banques centrales nationales

1- Qui met en œuvre la politique monétaire en Europe ? A qui s’applique-t-elle ?

2- La politique monétaire européenne a-t-elle pour objectif de :

a) Limiter l’inflation

b) Lutter contre le chômage

c) Lutter contre la déflation

3- Compte tenu de l’objectif de la politique monétaire européenne, montrez que la politique monétaire de relance est difficile à mettre en œuvre.

1- BCE, elle s’applique aux Etats de la zone euro

2- a

3- L’objectif essentiel de la BCE est de lutter contre l’inflation. Dès lors une politique monétaire de relance qui diminue les taux d’intérêt a pour effet d’augmenter les crédits, la demande laquelle peut se traduire par une hausse des prix. Ainsi, la lutte contre l’inflation nécessite des taux d’intérêt élevés qui limitent les crédits.

**DOCUMENT 3 : Quelques indicateurs économiques de certains pays de la zone euro**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pays de la zone euro** | **Croissance du PIB (en % en 2022)** | **Dette publique (en % du PIB en 2023)** | **Taux de chômage (en%) mai 2023** | **Taux d’inflation (en %)** |
| **France** | 2.6 | 111.9 | 7 | 5.7 |
| **Allemagne** | 1.8 | 64 | 2.9 | 6.4 |
| **Italie** | 3.7 | 142.4 | 7.6 | 5.5 |
| **Grèce** | 5.9 | 166 | 10.8 | 3.5 |
| **Espagne** | 5.5 | 111.2 | 12.7 | 2.4 |
| **Pologne** | 4.9 | 49 | 2.7 | 5.3 |

*Eurostat, 2023*

**Consigne :**

Vous êtes conseillé du gouvernement, votre mission est :

- d’analyser la situation économique de votre pays,

- d’expliquer quel(s) est(sont) les problèmes économiques qui vous semblent essentiels ;

- de proposer une politique conjoncturelle qui permette d’y remédier.

- de donner les éventuelles limites des choix que vous allez faire.

**Attention, vous serez attentif aux contraintes posées par l’adhésion à l’UE, à savoir le déficit ne doit pas dépasser 3% du PIB, la dette ne doit pas excéder 60% du PIB et le taux directeur est fixé par une institution unique la BCE**.

*La classe est divisée en groupes, chaque groupe étudie la situation d’un pays*

**France / Italie / Grèce / Espagne :**

- les taux de chômage peuvent justifier une politique de relance monétaire ou budgétaire mais une politique budgétaire de relance va accroître le déficit et la dette ; de plus, la politique monétaire de relance risque de relancer les crédits et donc l’inflation.

- La dette publique étant élevée, on peut envisager une politique conjoncturelle de rigueur. Toutefois, celle-ci peut avoir pour effet de réduire la demande et d’aggraver le problème du chômage.

**Allemagne**: a besoin d’une politique de rigueur pour réduire l’inflation. Mais cette politique risque de nuire à la croissance en décourageant la consommation et l’investissement.

**Pologne :** politique de rigueur pour lutter contre l’inflation même si cela risque de réduire la croissance et d’augmenter le chômage qui, dans ce pays, est faible.

**Mise en commun : quels sont les problèmes soulevés par ces exemples ?**

Certains pays ont des situations économiques qui justifient des politiques de relance et d’autres des politiques de rigueur.

De plus, le pacte de stabilité contraint les pays à une politique de rigueur d’autant plus que l’objectif essentiel de la BCE est de lutter contre l’inflation

*Que faire ?!*

**DOCUMENT 4 : Les défauts de coordination des politiques conjoncturelles dans la zone euro**

Les membres de l’Union monétaire européenne ont une politique monétaire unique, définie par la Banque centrale européenne (BCE) à Francfort. La BCE détermine sa politique économique en fonction des conditions économiques générales dans l’Union dans l’Union. Cependant, ce qui est considéré comme une bonne politique pour l’Union peut ne pas être la meilleure politique pour les pays membres considérés individuellement. Supposons par exemple que l’Allemagne, la France et l’Italie, c’est-à-dire les trois plus grandes économies de l’Union monétaire, soient en période de boom tandis que le Portugal est en récession. La BCE peut augmenter les taux d’intérêt pour ralentir le boom en Allemagne, en France et en Italie mais cela risque d’accroître l’ampleur de la récession au Portugal. Parce que la BCE agit sur les taux d’intérêt pour l’ensemble de l’Union, sa politique économique ne peut pas tenir compte des besoins de chaque pays membre.

Dans quelle mesure la situation est-elle comparable à celle des États-Unis, qui regroupe 50 Etats différents ? La FED détermine sa politique sur la base des conditions prévalant dans l'ensemble du pays. Certains Etats peuvent être en récession et donc préférer que la politique de la FED soit plus expansionniste, alors que d'autres peuvent se trouver en situation de boom et estimer qu'une politique plus restrictive serait meilleure.

À la différence de l'Europe, les États-Unis ont un système budgétaire fédéral qui contribue automatiquement à la stabilisation de l'ensemble de l'économie. Si un État est en récession, les impôts fédéraux collectés dans cet Etat vont baisser et le système fédéral de transfert aura pour effet d'augmenter les paiements en faveur de cet Etat. Cela permet de soutenir la demande dans l'État concerné. Le système fédéral permet des transferts de revenus entre les États qui sont en expansion et ceux qui sont en récession, contribuant de la sorte à modérer la demande dans les premiers et à la stimuler dans les seconds.

Il n'existe pas de tels transferts budgétaires entre les pays membres de l'Union monétaire européenne. Les 13 membres de l'Union ont une politique monétaire commune mais leur politique budgétaire ne sont pas unifiées. Si l'économie allemande connaît un boom et d'économie portugaise un trou d'air, les rentrées fiscales supplémentaires résultants de la hausse des revenus allemands ne sont pas utilisées pour accroître les transferts budgétaires en faveur du Portugal.

NB : les pays membres de la zone euro sont au nombre de 20 en 2023, ils étaient 18 lorsque les auteurs ont écrit ce texte

*J.E. Stiglitz, C.E. Walsh et J-D Lafay, Principes d’économie moderne, de Boeck, 4ème édition, 2014*

1- Quelles sont les limites d’une politique monétaire unique dans l’UEM ?

2- Montrez qu’il existe des problèmes de coordination en matière de politique budgétaire en Europe.

3- En quoi les Etats-Unis peuvent-ils constituer un exemple pour dépasser ces problèmes de coordination ?

1- Dans la zone euro, il y a une seule politique monétaire dont l’objectif est la stabilité des prix. Cet objectif peut conduire la BCE à privilégier une politique monétaire restrictive et augmenter le taux directeur. Toutefois, une telle hausse est adaptée aux pays qui connaissent une forte inflation mais pas à ceux qui connaissent une période de ralentissement de leur activité économique. En effet, la hausse des taux d’intérêt va décourager les crédits, la consommation et l’investissement ce qui va aggraver la situation économique.

2- En matière de politique budgétaire, chaque pays de la zone euro est en principe libre de choisir entre la relance et la rigueur. Or, le PSC contraint les Etats à mener des politiques de rigueur budgétaire même si les règles ont été largement assouplies en période de Covid. Il n’existe donc pas de coordination des politiques budgétaires dans la zone euro puisque les différents Etats-membres vont mener des politiques budgétaires (expansives ou restrictives) qui ne sont pas nécessairement compatibles entre elles et qui ne favorisent donc pas la croissance de la zone euro dans son ensemble.

3- Aux Etats-Unis, les différents Etats ont la même politique monétaire mais, contrairement à la zone euro, il existe une coordination des politiques budgétaires. Grâce à un système budgétaire fédéral, un Etat américain en récession contribuera moins au budget fédéral, on lui prélèvera moins d’impôts en raison de la baisse d’activité, et les impôts prélevés aux Etats qui connaissent un boom de leur activité seront transférés à ceux qui sont en difficulté. Ce transfert permet de maintenir (ou d’augmenter) les dépenses de l’Etat fédéral et ainsi stimuler la demande dans cet Etat pour relancer la croissance. Un tel système n’existe pas dans la zone euro.

**DOCUMENT 5 : absorption des chocs asymétriques**

 Le traité de Maastricht en 1992 avait fait de la convergence un préalable à l’adoption de la monnaie unique […]. Ces critères, tout particulièrement ceux relatifs au déficit et à la dette publics, ont été conservés. Pour autant, outre des sanctions rarement appliquées, aucun instrument d’ajustement aux divergences éventuelles n'a été prévu. Le pari d’une résorption spontanée des divergences constitue le péché originel de la zone euro. L’hétérogénéité des situations macro-économiques des pays membres de la zone euro s’est de fait accrue après l’introduction de la monnaie unique en 1999.

Les excédents courants des pays du cœur de la zone euro comparés aux déficits des pays dits de la périphérie sont une illustration, parmi beaucoup d’autres possibles, de ces écarts qui s’expriment au niveau économique (écarts de croissance du PIB, de taux de chômage…) autant que financier (écarts entre les taux d’emprunts publics, les taux des crédits au secteur privé…).

En l’absence d’instrument d’ajustement à des conditions (ou à des chocs) asymétriques1, ces divergences persistent. Les artisans de la zone euro n’ont guère entendu à cet égard les théoriciens des zones monétaires optimales (ZMO). À la suite du Canadien Robert Mundell, ceux-ci enseignent depuis longtemps qu’une ZMO rassemble des régions qui ont intérêt à adopter une monnaie unique car elles disposent d’instruments pour gérer des chocs asymétriques aussi bien sinon mieux qu’avec les variations du taux de change. De quels instruments s’agit-il ? En théorie, d’une main-d’œuvre suffisamment mobile. Problème, elle l’est peu au sein de l’espace européen. Ce peut être aussi un budget commun servant à effectuer des transferts entre les régions. Problème, le budget de l’Union européenne ne dépasse pas 1 % du PIB de l’UE ; en baisse depuis 1999, il est largement absorbé par la politique agricole commune. Ce peut être aussi, en théorie, des transferts de capitaux privés des régions à capacité de financement vers celles à besoin de financement. Autre problème à ce niveau toutefois : loin d’avoir favorisé la convergence, l’intégration financière de la zone a plutôt creusé les déséquilibres (bulles immobilières en Irlande, en Espagne, expansion des secteurs immobiliers, de la distribution au détriment de secteurs plus productifs). Bref, la zone euro n’est pas une ZMO et ne s’est pas dotée des instruments pour le devenir. Disposant seulement de la politique monétaire unique, conçue pour gérer des conditions ou chocs symétriques, elle est totalement démunie face à des conditions ou chocs asymétriques.

*Réduire les divergences en zone euro en régulant les cycles financiers, CEPII n°382, Novembre 2017*

1 **Choc asymétrique** : perturbation qui affecte l’offre ou la demande dans un secteur d’activité spécifique et/ou dans un seul pays d’une zone monétaire.

1- La politique monétaire permet-elle de faire face à des chocs asymétriques ? Pourquoi ?

2- Les politiques budgétaires nationales ou le budget européen permettent-ils de faire face à ces chocs ? Pourquoi ?

1- Un choc asymétrique est un choc qui, par définition, ne touche qu’un seul pays. La politique monétaire de la BCE étant unique, elle ne peut pas faire face à de tels chocs puisque, dans ce cas, elle devrait pouvoir s’adapter à la situation économique de chaque Etat de la zone euro.

2- Les politiques budgétaires sont donc les seules à pouvoir faire face à des chocs asymétriques mais plusieurs éléments les rendent inefficaces :

- Les contraintes du PSC limitent l’efficacité des politiques budgétaires de relance

- En cas de chômage dans un Etat, la main d’œuvre devrait être mobile ce qui n’est pas le cas dans la zone euro notamment en raison des langues différentes

- Le budget commun européen est faible et est utilisé, pour l’essentiel, pour le secteur agricole

- L’absence de transferts de capitaux entre les régions qui ont des capacités de financement vers celles qui ont des besoins de financement.

**Évaluations formatives**

**EC1 :** Comment peut-on expliquer la difficulté à gérer les chocs asymétriques dans la zone euro ?

Les élèves en difficulté seront aidés par les questions suivantes (selon le degré de difficulté de l’élève, le nombre de questions peut être modifié) pour mieux comprendre la consigne

*1- Qu’est-ce qu’un choc asymétrique ?*

*2- En quoi peut-il poser des problèmes aux pays ?*

*3- Quelles sont les spécificités de la zone euro en matière de politiques conjoncturelles ?*

*4- Pourquoi ces politiques conjoncturelles ne peuvent-elles pas être efficaces pour lutter contre ces chocs ?*

**QCM :**

1- Une politique de relance consiste à :

a- Favoriser l’emploi et la croissance

b- Lutter contre l’inflation

c- Augmenter les déficits publics

d- Réduire les dettes publiques

2- Une politique de rigueur consiste à :

a- Favoriser l’emploi et la croissance

b- Lutter contre l’inflation

c- Augmenter les déficits publics

d- Réduire les dettes publiques

3- Une politique monétaire utilise :

a- Le budget de l’Etat

b- Le taux directeur

c- La loi

4- Une politique budgétaire utilise :

a- La masse monétaire

b- Les recettes et les dépenses publiques

c- Le taux directeur

5- Une politique monétaire de rigueur consiste à :

a- Réduire les recettes et augmenter les dépenses publiques

b- Augmenter les recettes et réduire les dépenses publiques

c- Augmenter le taux directeur

d- Baisser le taux directeur

6- Une politique budgétaire de rigueur consiste à :

a- Réduire les recettes et augmenter les dépenses publiques

b- Augmenter les recettes et réduire les dépenses publiques

c- Augmenter le taux directeur

d- Baisser le taux directeur

7- Dans la zone euro, les problèmes de coordination des politiques conjoncturelles s’explique par le fait que :

a- Les pays ont des situations économiques similaires

b- Les pays connaissent des situations économiques très différentes

c- Ni l’un ni l’autre

8- Un choc asymétrique est un choc qui :

a- Impacte tous les pays de la même manière

b- Qui touche un pays sans toucher les autres

c- Qui touche aucun pays

9- En cas de choc asymétrique, le problème est que :

a- Les pays ne peuvent pas coordonner leurs politiques conjoncturelles pour y faire face

b- Les pays ne peuvent utiliser que la politique monétaire

c- Les pays ne peuvent utiliser que la politique budgétaire

10- Un pays X a un taux de chômage élevé alors que son taux d’inflation et son déficit public sont faibles. Quelle politique économique préconisez-vous ?

a- Une politique monétaire de relance

c- Une politique budgétaire de rigueur